

2012-01-17

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avantages comparatifs, firmes multi-produits et libéralisation commerciale: une évaluation empirique

par Catherine Fuss et Linke Zhu

NBB Working Paper No 219 - Research Series

L'article étudie les effets de l'augmentation des échanges commerciaux internationaux avec les pays à bas salaires sur les performances des entreprises belges du secteur manufacturier sur la période 1997-2007. Les produits en provenance de ces pays sont des concurrents importants pour les industries qui emploient plus largement de la main-d'œuvre moins qualifiée. L'article analyse plus particulièrement dans quelle mesure les effets diffèrent entre industries selon que les entreprises produisent dans un ou plusieurs secteurs d'activité. La théorie économique prédit que la libéralisation commerciale tend à renforcer les avantages comparatifs, autrement dit accroît la production dans les secteurs où les entreprises ont un avantage comparatif et la réduit dans les autres. Cependant lorsqu'une firme produit à la fois dans des secteurs à avantages comparatifs et dans des secteurs à désavantages comparatifs, l'effet de réallocation de la libéralisation commerciale est moins important. L'analyse empirique met en évidence l'importance des firmes multi-produits dans le secteur manufacturier en Belgique. Les résultats confirment que, suite à l'intensification des échanges internationaux avec les pays à bas salaires, les effets de réallocation d'emploi et de production des secteurs intensifs en main-d'œuvre moins qualifiée vers les secteurs intensifs en main-d'œuvre qualifiée sont moindres là où un plus grand nombre d'entreprises produisent dans des secteurs différents. De plus les industries caractérisées par un plus grand nombre de firmes multi-produits connaissent une plus faible augmentation de la qualification moyenne de la main-d'œuvre et de la productivité.